

Nos réf.: 2020/EC/075

Le Cheylard, le 22 Avril 2020,

A l'attention des familles

Objet : Situation exceptionnelle COVID-19

Madame, Monsieur,

Votre parent, votre proche, la personne que vous accompagnez réside à l'EHPAD Fernand LAFONT. Je tiens à vous assurer le plein engagement de l'établissement et de l'ensemble de ses équipes, tant sur le plan humain que sur le plan technique, pour garantir la sécurité des résidents et des équipes les prenant en charge.

Nous sommes parfaitement conscients des inquiétudes générées par la rupture du lien physique entre vous et votre proche. Je tiens à vous remercier pour les efforts consentis qui permettent de garantir le strict respect des mesures de confinement.

Nous essayons de mettre tout en œuvre pour limiter l'isolement de votre proche et favoriser le maintien du lien social tout en respectant les consignes nationales et notamment les gestes barrières. C'est un équilibre délicat à trouver et nous nous y attelons quotidiennement.

Nous avons mis en œuvre, au centre hospitalier Fernand LAFONT, les consignes nationales au fur et à mesure de leur parution.

Le plan bleu et le plan blanc ont été respectivement déclenchés le 11 et les 16 Mars, aussi toutes les visites ont été suspendues. Les règles d'admission ont été réorganisées depuis le 20 mars. Depuis, le 23 mars, les résidents sont confinés en chambre, voire en unité fermée. Tout comme à l'hôpital, les professionnels bénéficient d'équipements adaptés (masques et surblouses), en quantités suffisantes, afin de garantir la sécurité de chacun des résidents.

Le 6 avril dernier, le Ministre de la santé et des solidarités a annoncé le dépistage des patients les plus fragiles donc ceux résidant dans les EHPAD à partir du 1^{er} résident confirmé COVID+.

Si nous sommes en mesure de dire qu'à ce jour, nous avons la chance de ne pas avoir de résident confirmé au COVID-19, nous pouvons ajouter, avoir réalisé, le 14 et le 16 avril des prélèvements auprès de l'ensemble des professionnels intervenant dans ces services. Et à ce jour, tous les professionnels de l'EHPAD et de l'hôpital testés, sont négatifs.

Ainsi, je souhaite dans la volonté de la plus grande transparence avec vous, vous informer au fil des changements, des choix décidés en accord avec les soignants et la communauté médicale dans le respect des recommandations nationales et régionales.

Dans ce cadre, il a été convenu qu'au-delà de ce courrier, que nous maintenions le lien entre les proches et les résidents grâce à l'équipe communication mise en place dès le début de la situation exceptionnelle que nous traversons. Nous essayons de répondre au mieux à vos interrogations par le biais des contacts téléphoniques programmés. Pour nous, privilégier l'information orale demeure un gage d'efficacité. Tous les résidents sont suivis avec beaucoup d'attention et la continuité des soins est assurée.

Nous poursuivons les modalités de communication dématérialisées pour vous permettre de maintenir avec votre proche la plus grande proximité.

Au regard de l'allocution du Premier Ministre et du Directeur Général de la santé le 19 avril, des propositions de déconfinement sont en réflexion au sein de notre structure. Vous serez très vite informés des modalités. Cependant, je tiens à vous rappeler que la sécurité reste la priorité et que les efforts consentis doivent rester de mise.

Je profite de cet échange pour saluer le courage et la capacité de résilience de chacun de nos résidents. Ils sont pour l'heure, exemplaires. Et un grand merci aux équipes formidables.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président de la Commission Médicale d'Établissement

La Directrice Déléguée

Docteur SAUZET

Zaïa KEBABSA
Adjointe Directeur
et par délégation

CH FERNAND LAFONT -
07160 LE CHEYLARD